

PORTRAIT AGRICOLE DE TERRITOIRE

Montélimar Agglo



« Partageons ensemble
les enjeux agricoles de
votre territoire »

Montélimar Agglo est
l'une des 3 agglomérations
du département de la
Drôme, avec ARCHE
Agglomération et Valence
Romans Agglomération.



14 555 ha
de SAU*

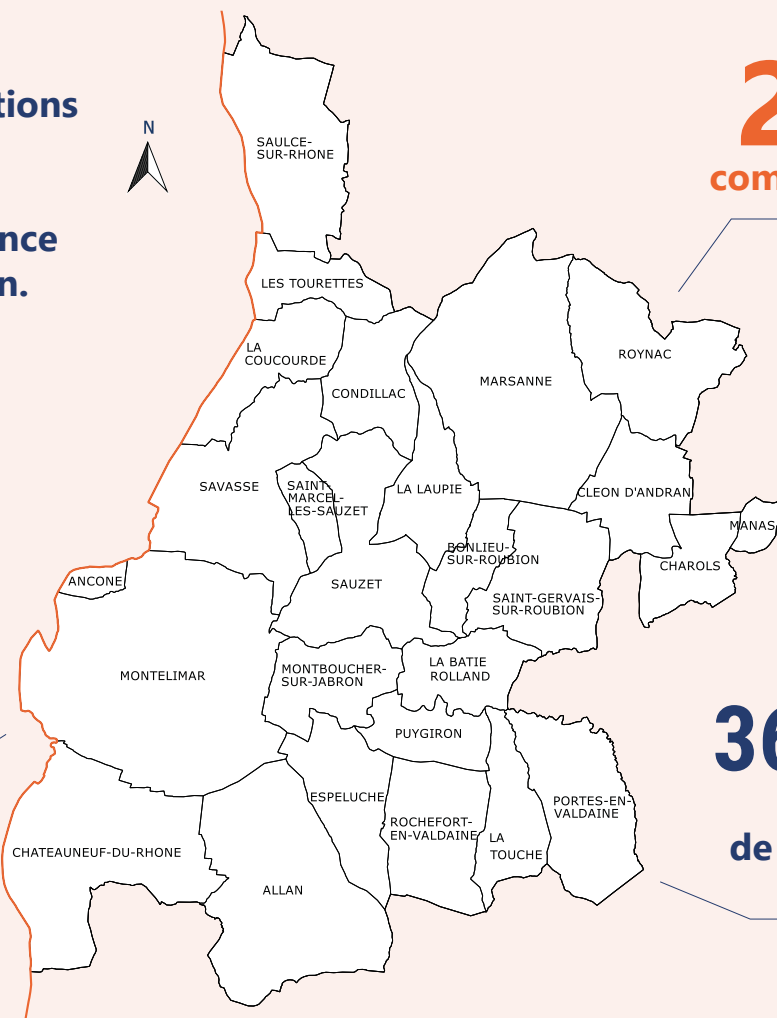
soit 7 % de la SAU drômoise
(Source : RGA 2010)

26
communes

369 km²
soit 5,6 %
de la superficie
drômoise.

1:190 000

 Limite départementale
 Limite communale

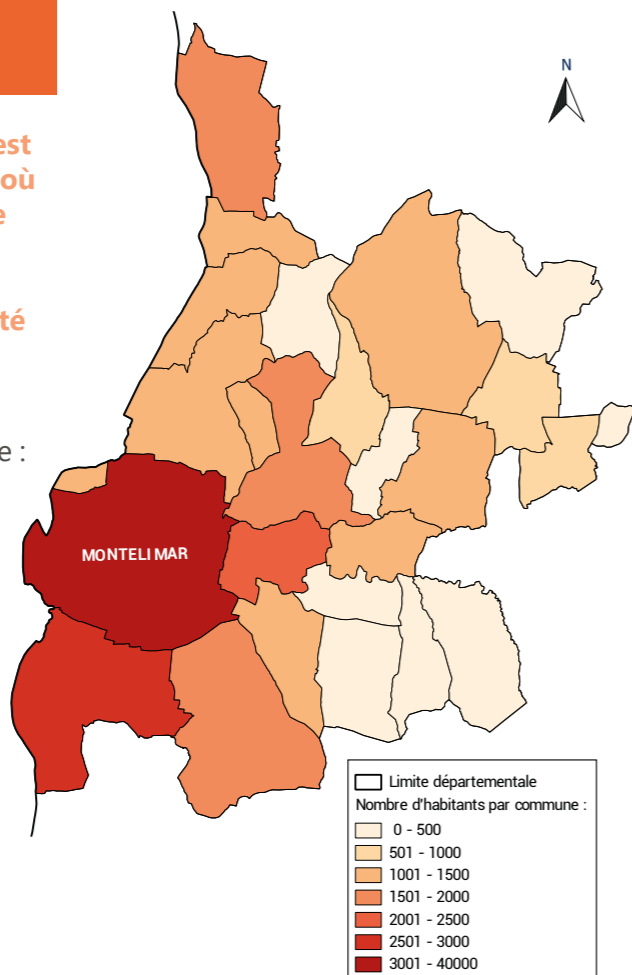


* Surface Agricole Utile

Démographie

Montélimar Agglomération est le territoire du département où la croissance démographique est la plus importante. Le nombre d'emplois, le cadre de vie et l'accessibilité au territoire le rendent particulièrement attractif.

Conséquences pour l'agriculture : Les terres agricoles sont particulièrement sujettes à la pression immobilière et une vigilance particulière doit être portée à la cohabitation entre espace de vie et espace de production agricole.

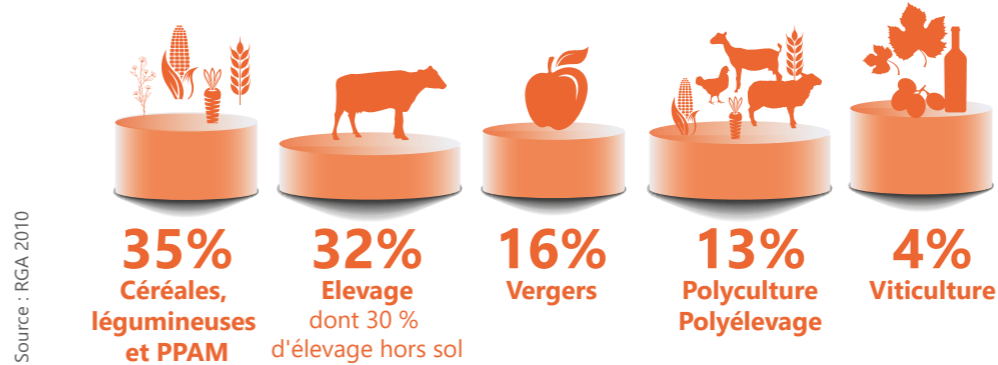


- 64 813 habitants soit 12,7 % de la population départementale.
- 175 habitants au km² contre une moyenne de 78 hab. /km² en Drôme et 234 hab. /km² pour Valence Romans Agglomération.
- 2^{ème} territoire le plus densément peuplé de la Drôme, après Valence Romans Agglomération.

1,6 %
de croissance démographique
annuelle entre 2011 et 2016
(contre 0,8 % à l'échelle départementale)

Économie agricole

POIDS ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES



36 229 000 € brut de potentiel de production, soit 6,4 % du potentiel de production drômois. L'économie agricole de l'agglomération de Montélimar repose essentiellement sur la culture de céréales, de légumineuses et de PPAM ainsi que sur l'élevage hors sol (volailles).

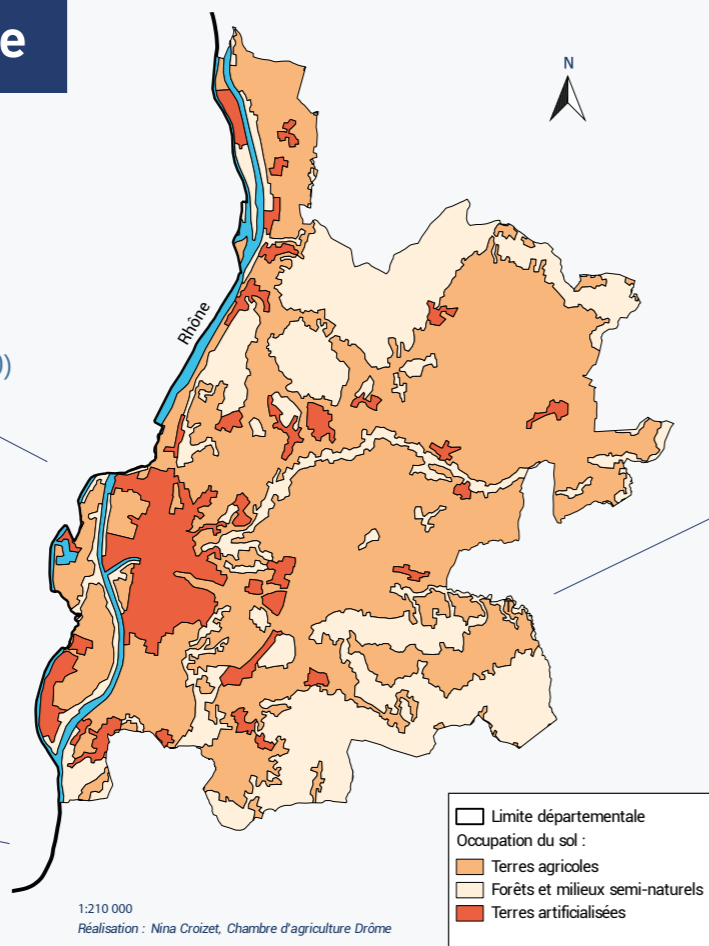
Emploi



Territoire agricole

-1 565 ha
de perte de SAU
entre 2000 et 2010 (RGA 2010)

6 000 ha
de surfaces irriguées
soit 41 % de la SAU de l'agglomération montilienne et 14 % de la surface irriguée en Drôme. (données CA26)



- 0,22 %
de SAU par an
en moyenne entre 1999 et 2017
(contre -0,04 % en Drôme).
(SAFER, 2019).

La perte des terres agricoles est particulièrement rapide sur ce territoire, au profit de l'artificialisation des terres.

Agriculture biologique et agroécologie

2 200 ha en AB et en conversion
soit 15 % de la SAU du territoire.

54 exploitations en AB
soit environ 18 % des exploitations du territoire de l'agglomération.

- L'AB est sous représentée sur ce territoire par rapport à l'échelle départementale où elle représente 20 % des exploitations et 23 % de la SAU.
- Entre 2013 et 2018, la progression de l'AB est en moyenne de + 18 % par an de SAU. La transition agroécologique est donc bien engagée sur le territoire mais la dynamique est à maintenir et amplifier.



Exploitations agricoles

267 exploitations agricoles
en 2019 sur le territoire de Montélimar Agglomération



Agritourisme



2
points
de vente
collectifs



18%
des agriculteurs sont
en circuits courts / agritourisme
(contre 1/3 des agriculteurs en Drôme)



2 AOP

Picodon,
Grignan-les-Adhémar.



12 IGP

Agneau de Sisteron, Ail de la Drôme, Miel de Provence, Volailles de la Drôme, Pintadeau de la Drôme, Thym de Provence, Comtés Rhodaniens, Drôme, Drôme Comté de Grignan, Drôme Coteaux de Montélimar, Méditerranée Compté de Grignan, Méditerranée Coteaux de Montélimar.



Sur votre territoire, la Chambre d'agriculture ...



ACCOMPAGNE la transition agroécologique et les nouvelles technologies

Animation du groupe Agriprécision,
conversion à l'agriculture biologique.



CONTRIBUE à la bioéconomie

Projet collectif de méthanisation
et de gestion des déchets.



DÉVELOPPE l'alimentation locale et les circuits courts

Mise en relation des agriculteurs,
commerçants et restaurateurs.



S'ENGAGE pour une utilisation raisonnée de l'eau

**Vous souhaitez
soutenir
l'agriculture
de votre
territoire ?**

**LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE LA DRÔME**
vous accompagne
dans vos démarches



ELABORER

des diagnostics agricoles, des documents d'urbanisme et de planification.



ACCOMPAGNER

les projets d'irrigation et la gestion multi-acteurs de l'eau.



ELABORER ET ACCOMPAGNER

les Plans Climat Air Energie Territoire.



FACILITER

le renouvellement des générations d'agriculteurs.



DÉVELOPPER

l'approvisionnement local de la restauration hors domicile.



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME

Nos horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi | 8 h 30 à 12 h | 13 h 30 à 17 h

Siège social

145, avenue Georges Brassens - 26504 Bourg-lès-Valence cedex

Contactez-nous au : 04 75 82 40 00 / E-mail : accueil@drome.chambagri.fr / Retrouvez-nous sur : [f](#)

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME